

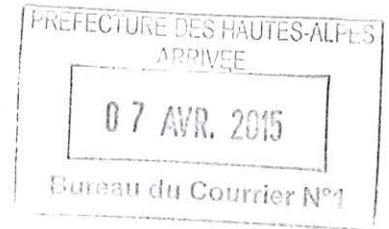
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 15 -2015

SEANCE du mardi 31 mars 2015

Nombre de Conseillers : 10
en exercice : 10
Présents : 8



L'an deux mille quinze et le 31 mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 23 mars 2015 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: Mme Noëlle STEFANI, Mme Danielle BLANC, M. COSTORIER Rémi, M. NOMIUS Jean-Pierre M .FAURE Jean-Claude, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël

Absents excusés : Céline TRUCH, Roger MARTIN

Secrétaire de séance : Jean-Pierre NOMIUS

Objet : Création d'un Conseil Municipal « Jeunes »

Monsieur le Maire indique aux membres présents de l'Assemblée, avoir reçu une délégation de jeunes garçons et filles de la commune, souhaitant la création d'un conseil municipal « Jeunes ».

- Vu la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ;
- Vu la Charte Européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale ;
- Vu l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités territoriales ;

Considérant le souhait de ces jeunes garçons et filles de développer leur sens civique en menant des actions d'intérêt général dans le cadre de la création d'un Conseil Municipal des Jeunes ;

Considérant que cette instance offrira aux jeunes un espace de parole et leur permettra de participer à la vie de la commune en les impliquant dans la vie démocratique ;

Le Maire propose la mise en place d'un Conseil Municipal « Jeunes ».

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire de créer un Conseil Municipal Jeunes sur la commune de Lardier et Valença.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le mardi 31 mars 2015

Le Maire

Rémi COSTORIER



The image shows a circular official stamp in red ink. The outer ring of the stamp contains the text "MAIRIE DE LARDIER" at the bottom and "(Hautes-Alpes)" at the top. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a bird, possibly an eagle or a similar creature, with its wings spread. The stamp is partially obscured by a handwritten signature in blue ink that extends from the bottom left towards the center.